



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ DE TUNIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES DE TUNIS

**MASTÈRE PROFESSIONNEL
MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
(Régime LMD)**

**Concours d'entrée
2011/2012**

L'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Tunis ouvre le dépôt des candidatures pour le Mastère Professionnel « Management des Ressources Humaines » du **Vendredi 15 Juillet 2011 au Lundi 25 Juillet 2011** via le site Web de l'école, à l'adresse : <http://www.essect.rnu.tn>

CONDITIONS D'ADMISSION DU DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'une licence appliquée en gestion ou en économie (quel que soit le parcours) ou d'un diplôme équivalent.
- Être titulaire d'une licence fondamentale en gestion ou en économie (quel que soit le parcours), selon un quota fixé par la réglementation du LMD.
- Aucun dossier ne sera accepté hors délais.

MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection des candidatures s'effectuera en deux temps :

- 1- Une première sélection tiendra compte du score obtenu par le candidat. Ce score sera calculé sur la base de la moyenne et des crédits des trois années d'études, de la réussite à la session principale ou celle de contrôle, de la mention et des redoublements.
- 2- Une seconde sélection s'effectuera sous forme d'entretien oral.

DOSSIER À FOURNIR

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour l'entretien oral et devront fournir les pièces suivantes :

- 1 copie du diplôme du Baccalauréat.
- 1 copie du diplôme de la licence.
- 1 Copie de tous les relevés de notes (y compris les années de redoublement).
- 1 Copie de la Carte d'Identité Nationale.
- 3 photos d'identité.
- 1 CV.
- Les attestation(s) de stage(s) ou de formation(s) effectué(s).
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site Web de l'ESSECT.

L'affichage des listes des candidats convoqués pour les entretiens est prévu pour le **Jeudi 28 Juillet 2011** sur le site de l'ESSECT.